



# NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

## TENDER ADDENDUM

### REQUEST FOR STANDING OFFER AGREEMENT - PROFESSIONAL SERVICES IN STRUCTURAL ENGINEERING

NCC Tender File # AL1842

Date: November 29, 2022

## ADDENDA À LA SOUMISSION

### DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE STRUCTURALE

Numéro de demande de soumission de la CCN no.  
AL1842

Date : 29 novembre 2022

---

#### ADDENDUM #: 1

---

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

1. The bid closing date is extended to Tuesday, January 10, 2023 at 3:00pm EST.
2. Item 1.1 Instructions to Bidders, 2<sup>nd</sup> sentence is revised to read:
  - 1.1 ... Enquiries must be received no later than December 16, 2022 at noon to allow enough time to provide a response. ....
3. Question: If example projects have not reached substantial completion at the time of submission, will points be deducted in evaluation, or will the project be awarded no points?

There will be zero points assigned to that project. However, see next item below on completion period revision.
4. Item 6.2.2.3 Rated Requirement 3 – Example Projects, first sentence is revised to read:

The Bidder must provide the following, having achieved substantial completion (substantial completion in construction is the point when work is nearly complete, and the building or

---

#### ADDENDA n° : 1

---

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appels d'offres et des documents relatifs au contrat :

- 1- La date de clôture des soumissions est prolongée jusqu'au mardi le 10 janvier 2023 à 15h00 HNE.
- 2- Item 1.1 Instructions aux soumissionnaires, 2<sup>e</sup> phrase est révisée à lire :
  - 1.1 .... Toutes les demandes de renseignements doivent être reçues avant le 16 décembre 2022 à 12h00 afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. ...
- 3- Question : Si des exemples de projets n'ont pas atteint le stade de l'achèvement substantiel au moment de la soumission, des points seront-ils déduits lors de l'évaluation, ou le projet ne recevra-t-il aucun point ?

Aucun point ne sera attribué à ce projet. Cependant, voir le point suivant sur la révision sur la période d'achèvement.
- 4- Exigence cotée 3 — Exemples de projets, première phrase est révisée à lire :

Le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants, après avoir atteint l'achèvement substantiel (l'achèvement substantiel en construction est le moment où les travaux sont presque terminés et où le bâtiment ou l'actif d'ingénierie peut être occupé ou utilisé comme prévu) au

engineering asset can be occupied or used as intended) within the past ten (10) years prior to bid closing.

5. Item e. of 2.7.1 Mandatory SOA holder service requirements is revised to read:

e. The SOA Consultant in stream 2 (S2) must be familiar with the Federal Heritage Buildings Review Office (FHBRO) <https://www.pc.gc.ca/en/culture/befp-fhbro/> , the Federal Land Use and Design Transaction Approval (FLUDTA) process <https://ncc-cen.gc.ca/business/federal-land-use-design-and-transaction-approvals> , land access permit and the implications of their work with respect to the Canadian Environmental Protection Act.

6. Appendix 7 Fee Schedule is revised to reflect appropriate weightings on estimated hours (for bid evaluation and bidder ranking purposes only). Note that the previous Fee Schedule form has been superseded and is no longer valid.

cours des dix (10) dernières années avant la clôture d'offre.

- 5- Item e. de l'item 2.7.1 Exigences obligatoires de service des détenteurs de convention, est révisé à lire :

e. Le consultant dans le volet 2 (V2) doit connaître le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine [Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine - Culture et histoire \(pc.gc.ca\)](http://www.pc.gc.ca/culture-et-histoire) (BEEFP), le processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières [Approbation de la CCN pour les projets dans la capitale - Commission de la capitale nationale \(ccn-ncc.gc.ca\)](http://www.ncc-cen.gc.ca/business/federal-land-use-design-and-transaction-approvals) (AFUSDTI ou FLUDTA, en anglais), le permis d'accès au terrain et les implications de son travail par rapport à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

- 6- L'annexe 7 Grille tarifaire est révisée afin de refléter une pondération appropriée des heures estimés (pour but d'évaluer et classer le soumissionnaire seulement). Veuillez noter que la grille tarifaire émise auparavant a été remplacée et n'est plus valide.

Allan Lapensée  
Senior Procurement Advisor  
Procurement Services  
Corporate Services Branch

Allan Lapensée  
Conseiller principal à l'approvisionnement  
Services de l'approvisionnement  
Direction des services généraux

## GRILLE TARIFAIRE (RÉVISÉ PAR ADDENDA NO.1)

DESCRIPTION	TAUX HORAIRE ANNÉE 1 (\$/HEURE) (A)	FACTEUR DE PONDÉRATION ( ÉSTIMÉ) (B)	TOTAL (\$) (A x B)
Ingénieur Principal Niveau F	\$ / hr	40	
Ingénieur Senior Niveau E	\$ / hr	100	
Ingénieur Intermédiaire Niveau D	\$ / hr	250	
Ingénieur Junior	\$ / hr	250	
Technologue Niveau D	\$ / hr	300	
Dessinateur/opérateur de CAO	\$ / hr	400	
Surveillant des travaux de construction	\$ / hr	150	
<b>Total de l'offre financière excluant taxes:</b>			

**Le fait de ne pas indiquer un taux approprié pour chaque item mentionné ci-dessus entraînera le rejet de la proposition.**

Nom de l'expert-conseil

Soumis par / Signature

Date

Remarque : en signant ce formulaire, le/la signataire confirme être autorisé(e) à lier légalement la firme.

Les taux horaire/unitaire doivent être indiqués en devises canadiennes.

- Les coûts suivants seront inclus dans les taux horaires et ne seront pas remboursés séparément :
  - les frais de déplacement et les dépenses connexes engagés sur le territoire de la région de la capitale nationale (p. ex., Gatineau, Ottawa et les environs) comme :
    - le temps de déplacement;
    - les tarifs des déplacements;
    - le kilométrage;
    - les frais de stationnement;
    - les frais de taxi.
  - les coûts de reproduction et de livraison des dessins, des fichiers de CDAO, des devis et des autres documents techniques spécifiés dans le mandat;
  - les dépenses courantes de bureau, p. ex., toutes les photocopies, les frais d'ordinateur, l'Internet, les téléphones cellulaires, les appels interurbains et télécopies, y compris ceux qui sont échangés entre le bureau principal du Consultant et les succursales, ainsi qu'entre les bureaux du Consultant et ceux des autres membres de l'équipe;
  - les frais de messagerie et de livraison pour les produits livrables spécifiés dans le mandat;
  - les postes de travail d'ordinateur interne;
  - les frais de relevés graphiques;
  - le matériel de présentation;
  - la location d'espace à bureaux.
  - et toutes les autres dépenses indiquées dans le mandat que la Commission ne rembourseront pas.
- Les débours suivants ne doivent pas être inclus dans les taux horaires. Avec l'approbation préalable du RC de la CCN ils seront remboursés au Consultant au prix coutant ou comme décrit ci-dessous:
  - les coûts extraordinaires de reproduction et de livraison des dessins, des documents, du matériel de présentation, des fichiers CDAO, des devis et d'autres documents techniques supplémentaires, afin de satisfaire aux demandes de la CCN;
  - les frais extraordinaires de transport des échantillons de matériel et des modèles supplémentaires à ceux qui sont spécifiés dans le mandat;
  - les frais pour les approbations et les permis pour mener des enquêtes sur le terrain et des essais de matériaux;
  - les frais de déplacement et d'hébergement extraordinaires, exigés par la CCN seront remboursés conformément à la Politique du Conseil du Trésor sur les voyages qui est en vigueur;
  - d'autres débours extraordinaires effectués, s'ils sont:
    - raisonnablement engagés par le Consultant;
    - liés aux services requis pour une commande subséquente.
  - Dans tous ces cas, les exigences extraordinaires devraient être décrit et estimées dans le mandat pour les commandes subséquentes ou, si leur besoin est seulement identifié durant la commande subséquente, officialisées et approuvées par écrit à l'avance par le gestionnaire de projet de la CCN.
- Tous les débours payables doivent être détaillés et assortis de reçus, autant que possible.